

Mutualisation et mémoire collective ?

Christiane Espéret

► **To cite this version:**

Christiane Espéret. Mutualisation et mémoire collective?. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006 : "Les nouvelles conditions de l'enseignement", pp.96-99. hal-02406735

HAL Id: hal-02406735

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406735>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mutualisation et mémoire collective ?

Christiane Espéret

Cet exposé présente le témoignage de pratiques de mutualisation en PE1 et PE2 sur deux plateformes numériques, QuickPlace et BSCW au cours de ces trois dernières années. À partir de la mise en œuvre de ces pratiques, les intérêts et les limites de la mutualisation sur ces plates-formes sont dégagés.

I. Les pratiques de mutualisation

Dans le cadre des modules de sciences de la vie et de la terre (SVT), avant l'ère des plates-formes, les formateurs SVT pratiquaient déjà une mutualisation des travaux demandés aux stagiaires PE2 sous forme « papier » puis sous forme de CD, qui était réalisée en fin d'année.

Au cours du module SVT, les stagiaires PE2 doivent préparer par binôme des présentations de leçons à une classe de l'école primaire, sur les différents chapitres et cycles ; ces préparations sont exposées à leurs collègues, analysées puis validées après correction. À la fin du module, ces travaux sont mutualisés et constituent, d'une part, une mémoire collective du module, d'autre part, une base de données dans laquelle les stagiaires devenus enseignants en charge d'une classe puisent des idées.

Avec les plates-formes QuickPlace puis BSCW, j'ai étendu les mutualisations à la préparation au CRPE, donc avec les PE1. Pour chaque séance du module SVT, les candidats trouvent sur la plate-forme, d'une part, le cours, d'autre part, un sujet d'entraînement au concours. Les thèmes des sujets sont répartis entre les candidats en début d'année. À chaque cours, un candidat expose en un temps limité (10 minutes) la partie didactique du sujet qu'il a traité ; celle-ci est analysée immédiatement, des conseils sont donnés et une correction lui est demandée. Les exposés ainsi corrigés sont mutualisés sur la plate-forme, non seulement entre les étudiants du même groupe, mais aussi avec les étudiants de mes autres groupes, et même avec les étudiants de l'année précédente lorsque j'ai utilisé QuickPlace deux années successives, de 2003 à 2005.

En 2005-2006, BSCW a remplacé QuickPlace et le concours a changé de forme. Les PE1 option « sciences » majeure sont inscrits sur la plate-forme ainsi que les aides-éducateurs. Les PE1 option « sciences » mineure ne sont pas inscrits car, n'ayant pas de partie didactique au concours, ils n'ont pas de travaux à mutualiser.

II. Intérêts de la mutualisation sur les plate formes numériques

Pour tous, la mutualisation est un partage du travail et constitue une ébauche de travail en équipe, chacun pouvant apporter des éléments lors de l'analyse des exposés.

Chaque participant bénéficie du travail de ses collègues et les fait bénéficier de son travail.

La valorisation du travail de chaque étudiant ou stagiaire par sa mise en ligne et sa mise à disposition de tous est une source de motivation.

Pour les PE1 option majeure, la présence du cours sur la plate-forme avant la séance permet aux candidats de s'informer sur le sujet, de l'imprimer s'ils le souhaitent, ce qui n'est pas obligatoire, le cours étant polycopié et distribué. Environ 8 à 10 candidats sur 36, soit autour de 25 %, ont imprimé leur cours avant la séance.

En cours d'année, les PE1 option mineure, non inscrits sur la plate-forme ont demandé les polycopiés du cours avant la séance pour le préparer : ils se sentent « submergés » de connaissances disciplinaires dans un domaine qu'ils maîtrisent mal le plus souvent. L'utilisation de la plate-forme semble donc justifiée pour eux aussi, en dehors de la mutualisation et, l'année prochaine, je les inscrirai.

La mutualisation est source de richesses : richesse de la banque de données ainsi constituée, et richesse des différentes façons de traiter un même sujet, puisque les exposés pour les PE2 ou les corrigés pour les PE1 de deux groupes ou plus sont disponibles pour tous.

La qualité des documents est meilleure qu'avec des photocopies : ils sont en couleur.

Les documents sont faciles à récupérer, et à modifier : les images insérées peuvent être redimensionnées, mises en page de façon différente, directement sur l'ordinateur. Ainsi, des PE1 ont utilisé des images redimensionnées du cours pour une leçon de sciences pendant leur stage d'observation.

L'ensemble des cours, des sujets d'entraînement et des travaux mutualisés est disponible à tout moment, à partir d'une connexion Internet.

III. Les limites de la mutualisation sur les plates-formes numériques

Au niveau des étudiants et des stagiaires, la première limite me semble être, comme sur Internet, la gestion de la quantité de données : s'il est intéressant d'avoir une diversité de points de vue, il est aussi nécessaire, pour un jeune enseignant, d'être capable d'effectuer des choix et de garder une part d'autonomie et d'investissement personnel dans ses préparations ou, pour un

candidat au concours, dans la composition des épreuves. En effet, une dérive de la mutualisation serait d'aboutir à une paresseuse reproduction.

Une deuxième limite est la durée de l'accès à la plate-forme numérique, qui est limitée à l'année de formation en IUFM. Les travaux mutualisés doivent être téléchargés sur l'ordinateur pour être conservés ; l'aspect dynamique de ce mode de travail n'est pas encore réinvesti au delà de la formation.

Au niveau du formateur, la gestion de la quantité de données se traduit par un important travail d'acquisition de données numériques en amont du cours.

Les cours aussi bien que les sujets d'entraînement en PE1 sont fondés sur l'exploitation de documents. L'usage intensif de documents prélevés dans les manuels ou sur Internet pose le problème des droits de propriété.

Les plates-formes étant conçues pour un travail coopératif et collaboratif, il est possible de modifier les documents, ce qui pose le problème de leur vulnérabilité selon les droits qu'on accorde aux participants. Par exemple, sur QuickPlace, un participant qui a des droits « d'auteur » peut déposer des documents dans une salle mais a aussi le droit d'en effacer. Il est indispensable de définir des documents référents.

La plate-forme QuickPlace est d'une lenteur exaspérante, à l'ouverture et encore plus au téléchargement. C'est pour cette raison que je l'ai remplacée par BSCW.

Enfin, la mise en ligne de l'information s'accompagne d'un transfert des frais d'impression de l'institution vers l'individu, ce qui n'est pas négligeable pour des PE1.

En conclusion, la mutualisation avec les plates-formes numériques est devenue plus qu'une simple collecte annuelle des travaux des stagiaires. Au niveau du temps, la base de données se construit régulièrement, tout au long de l'année, ce qui permet une gestion étalée. Elle est souple d'utilisation, il n'est pas nécessaire d'imprimer tous les documents, et ceux-ci sont de bonne qualité, faciles à récupérer et à modifier. Pour les PE1, les travaux mutualisés sont associés aux sujets d'entraînement mais aussi en étroite relation avec les documents de référence que sont les cours, ce qui constitue un ensemble rigoureux.

Débat

Questions :

- Est ce gênant que les étudiants aient le cours avant ? Dans ce cas ils risquent de ne plus avoir d'attente pendant le cours.
- Comment gérer le cours si les étudiants l'ont déjà ?

Réponse : J'utilise d'autres supports, des objets réels et non représentés, manipulations, expériences, diapositives, films ou documents différents pour le cours, en utilisant les mêmes notions pour les interpréter. Le cours déjà préparé permet de conserver une approche fondée sur le concret, l'explication, malgré le volume horaire réduit de la formation.

Questions :

- Est-ce qu'on ne va pas vers une surdocumentation ?

- La reproduction à l'identique d'une leçon réalisée en atelier et mise sur BSCW lors d'une visite ou d'une qualification pose le problème de la conception des leçons : où est la touche personnelle ?

Réponse : ce sont deux limites que je relève à la mutualisation et à l'utilisation d'Internet. Je me pose la question de l'apprentissage de cette gestion de la surdocumentation : est-il possible ?... nécessaire ? Comment ?

Des utilisations d'une plate-forme sont envisageables aussi entre enseignants :

- en formation continue, pour continuer le travail entre les rencontres régulières ;

- en groupe de recherche, par exemple dans le cadre d'une recherche proposée par une collègue dans le PAF.

Questions techniques :

- Comment inscrire des stagiaires venant de groupes de référence différents ?

Réponse : C'est possible en utilisant le code du groupe de référence auquel on ajoute « sc », par exemple, pour le groupe « sciences ».

- Est-ce qu'on peut créer soi-même une plate-forme, demande une enseignante de lycée ?

Réponse : non. C'est une structure compliquée. Par contre, il existe une plate-forme sur Yahoo, on peut s'y inscrire et disposer d'un espace privé limité sur Internet (environ 100 Mo).